



Le cas de force majeure. L'homme agissant sous la contrainte n'est plus considéré responsable.

Contraint et forcé

Le cas du viol

L'homme n'est que très rarement exonéré de sa responsabilité pour les actes qu'il commet. C'est cependant le cas lorsqu'il est contraint sous la menace d'effectuer une transgression. La Bible, comme à son habitude, se sert d'un exemple pour nous enseigner cette loi.

דברים פרק כב'

^{כב} כי יהיה נער בתולה, מארשה לאיש; ומצאה איש בעיר, ושכב עמה. ^{כד} והוצאתם את-שניהם אל-שער העיר ההוא, וסקלתם אתם באבנים ומתו--את-הנער על-דבר אשר לא-צעקה בעיר, ואת-האיש על-דבר אשר-ענה את-אשת רעהו; ובערת הרע, מקרבך. ^{כה} ואם-בשדה ימצא האיש, את-הנער המארשה, והחזיק-בה האיש, ושכב עמה: ומת, האיש אשר-שכב עמה--לבדו. ^{כז} ולנער לא-תעשה דבר, אין לנער חטא מות: כי כאשר יקום איש על-רעהו, ורצחו נפש--כן, הדבר הזה. ^{כח} כי בשדה, מצאה; צעקה, הנער המארשה, ואין מושיע, לה.

Deutéronome chapitre 22

23 Si une fille vierge est fiancée à quelqu'un, et qu'un homme, la rencontrant dans la ville, cohabite avec elle,

24 Vous les conduirez tous deux à la porte de cette même ville et les ferez mourir par lapidation : la jeune fille, par la raison qu'elle n'a pas crié à l'aide, étant en pleine ville ; et l'homme par la raison qu'il a abusé de la femme d'autrui. Et tu extirperas le mal du milieu de toi.

25 Mais si c'est dans les champs que l'individu a rencontré la jeune fiancée, s'il lui a fait violence en cohabitant avec elle, cet homme qui a cohabité avec elle mourra seul.

26 et à la jeune fille, tu ne feras rien : elle n'a rien commis qui mérite la mort. Car comme si un homme se jetait sur un autre et le tuait traîtreusement, ainsi s'est passée la chose.

27 En effet, c'est dans la campagne qu'il l'a rencontrée ; la jeune fille aura crié mais personne n'a pu la secourir.